

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 60 (1934)
Heft: 23

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

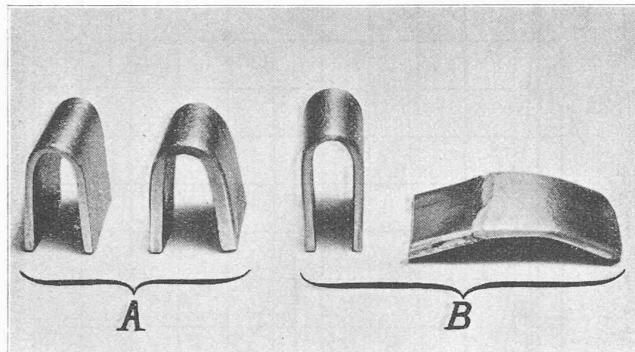


Fig. 11.

à cet essai deux échantillons soudés avec la même électrode. Le premier assemblage était fait avec une bonne tôle tandis que le second mettait en jeu une tôle plus riche en carbone. Avant traitement Monypenny, la soudure paraît normale, et le pliage semble indiquer une ductilité aussi bonne dans les deux cas (A). Après corrosion au contraire, le pliage demeure parfait dans le cas de l'assemblage normal, tandis que la deuxième éprouvette montre une fragilité telle que le métal casse au moindre choc (B) (fig. 11).

Conclusions.

Ainsi qu'on aura pu s'en rendre compte par les exemples que nous avons traités, le problème de la corrosion des soudures, bien que soumis aux lois générales, présente des aspects qui lui sont propres. Certaines propriétés, inhérentes à ce mode d'assemblage, peuvent avoir des répercussions inattendues sur leur comportement. La conclusion qu'il est permis de tirer est qu'en toutes circonstances la soudure de bonne qualité doit être recherchée. Elle ne peut être réalisée que par l'emploi d'électrodes convenablement étudiées et utilisées dans des conditions parfaitement définies.

Concours d'idées pour un collège classique et l'aménagement d'un ancien pénitencier, à Lausanne.

(Suite et fin.)¹

N° 16 « Virgile » bis (lettres rouges). Implantation du collège trop près de l'avenue de Béthusy.

Bonne disposition des espaces libres.

La proposition pour utiliser le haut du terrain n'est pas indiquée ; le terrain au sud du collège devrait être aménagé en préau, car le préau proposé est insuffisant.

Accès sur avenue de Béthusy très bien compris.

La disposition en équerre du principal escalier intérieur est défectueuse.

Les paliers d'arrivée sont trop exigus.

Bonne et claire distribution générale.

Architecture uniforme et correcte.

N° 80 « Dixi ». Il est regrettable que la partie sud-est du terrain soit occupée par des villas, ceci au détriment du préau et du terrain de jeux. Ce dernier est trop près des classes, L'accès principal sur avenue de Béthusy manque d'ampleur.

L'escalier secondaire est beaucoup trop exigu.

Les W. C. des garçons sont trop excentriques.

Bonne disposition générale, mais le couloir de la Direction manque de lumière.

Architecture correcte.

N° 59 « Pour la Jeunesse ». Bonne implantation, mais la part affectée au lotissement est trop considérable, au détriment du collège.

La division de la partie attribuée au collège est défectueuse.

Un jardin public, à proximité des classes, est peu recommandable.

Le terrain de jeux est beaucoup trop petit et ne devrait pas être traversé par la circulation.

L'accès principal près de la place de l'Ours est bien placé, mais manque d'ampleur.

Le parloir encombre une partie du plan qui devrait être plus largement traitée, le vestibule d'entrée étant un peu exigu.

La composition générale du projet est très bonne.

La portée de la façade ouest sur deux piliers distants de 16 m est excessive.

Façade bien adaptée au plan.

Après un nouvel examen individuel, le jury décide d'attribuer à ces projets le rang ci-dessous :

- 1^{er} rang : N° 36 « Classique » ;
- 2^e rang : N° 77 « Polymnie » ;
- 3^e rang : N° 75 « Ex-æquo » ;
- 4^e rang : N° 16 « Virgile » (lettres rouges) ;
- 5^e rang : N° 80 « Dixi » ;
- 6^e rang : N° 59 « Pour la Jeunesse » ;
- 7^e rang : N° 1 « Forum » ;
- 8^e rang : N° 65 « A l'Ours ».

Le jury décide de répartir la somme de 10 000 fr. mise à sa disposition de la façon suivante :

- 1^{er} prix : N° 36 « Classique » : Fr. 2800.
- 2^e prix : N° 77 « Polymnie » : Fr. 2500.
- 3^e prix : N° 75 « Ex-æquo » : Fr. 2100.
- 4^e prix : N° 16 « Virgile » (lettres rouges) : Fr. 1600.
- 5^e prix : N° 80 « Dixi » : Fr. 1000.

Les enveloppes ouvertes, les lauréats sont proclamés comme suit :

1^{er} prix : M. Ch. Thévenaz, architecte, à Lausanne.

2^e prix : M. A. Laverrière, architecte à Lausanne.

3^e prix : M. Fréd. Hermann-Fierz, de Goumoëns-le-Jux, architecte, à Zurich.

4^e prix : M. A. Laverrière, architecte à Lausanne.

5^e prix : M. Pierre Maurel, architecte, à Lausanne.

M. A. Laverrière obtenant déjà le deuxième prix ne peut, suivant les conditions du concours, toucher le quatrième prix qui était attribué à son projet « Virgile » (lettres rouges) ; aussi le projet classé en cinquième rang obtient-il le quatrième prix. Le cinquième prix revient alors au projet classé en sixième rang ; c'est celui de M. Jean Hugli, architecte, à Yverdon.

SOCIÉTÉS

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Le tome XXVI de la *Maison bourgeoise en Suisse* :

La casa borgheze nel cantone Ticino, Ia parte, qui vient de paraître est offert aux membres de la S. I. A. aux prix réduits suivants :

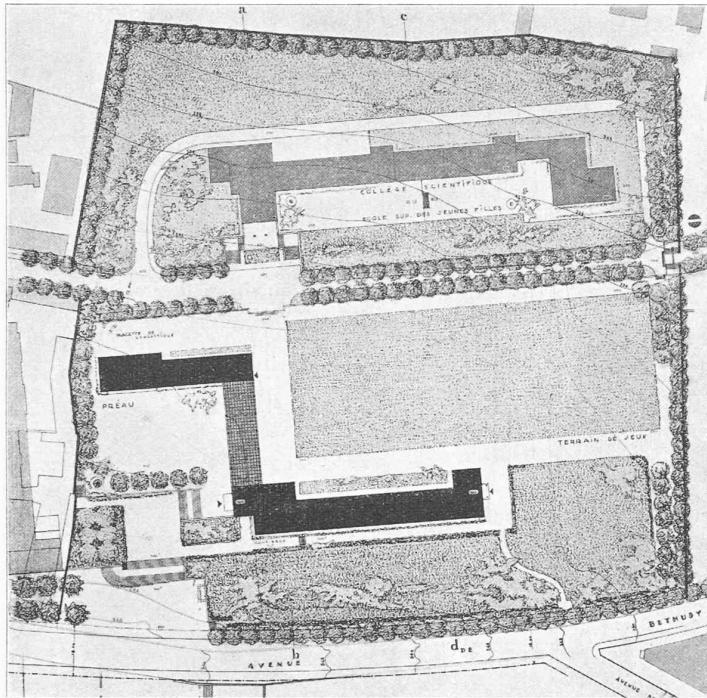
- | | | |
|---------------------------------------|---|----------|
| Fr. 18 pour le premier exemplaire | { | brochés. |
| Fr. 26 pour chaque exemplaire en plus | | |
- Supplément pour la reliure : Fr. 8.
Frais de port en sus.
Prix, en librairie : Fr. 40.

Le secrétariat de la S. I. A. exprime l'espérance que les membres de la Société profiteront de ces conditions très avantageuses pour acquérir ce magnifique ouvrage — texte de M. Francesco Chiesa — tout à fait propre au rôle d'étrennes à la fois instructives et artistiques. Il en est d'ailleurs de même de tous les autres volumes de la collection de la *Maison bourgeoise en Suisse* dont un nombre illimité d'exemplaires est à la disposition des membres de la S. I. A., à prix réduit.

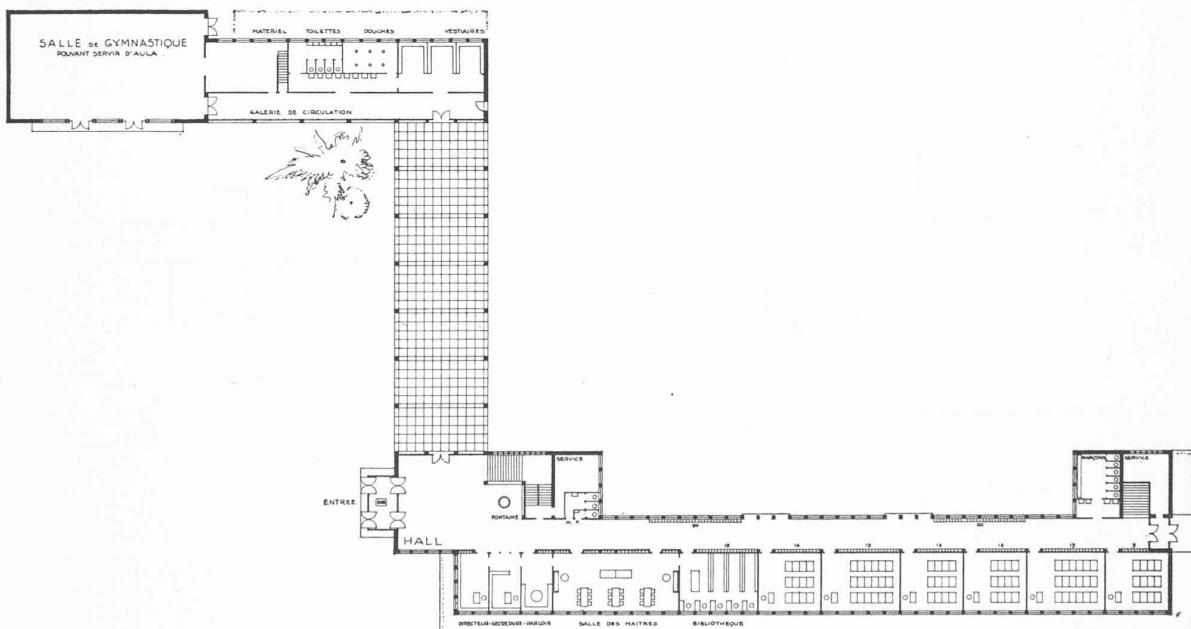
Vente exclusive par le secrétariat de la S. I. A. : Zurich, Tiefenhöfe 11.

¹ Voir *Bulletin technique* du 27 octobre 1934, page 256.

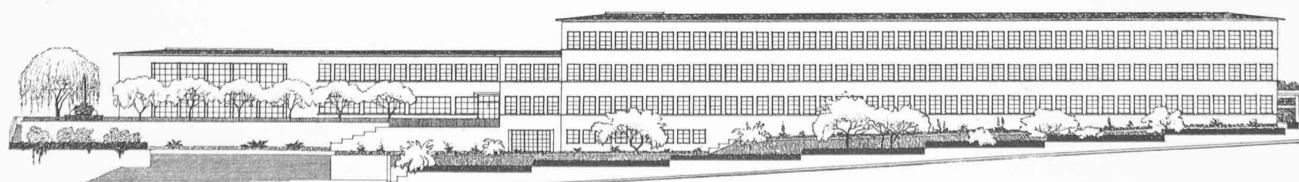
CONCOURS POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN ET L'ÉTUDE D'UN COLLÈGE CLASSIQUE, A LAUSANNE

IV^{me} rang (mais non primé).Projet « Virgile », de M. A. Laverrière, architecte
à Lausanne.

Plan de situation. — 1 : 2500.

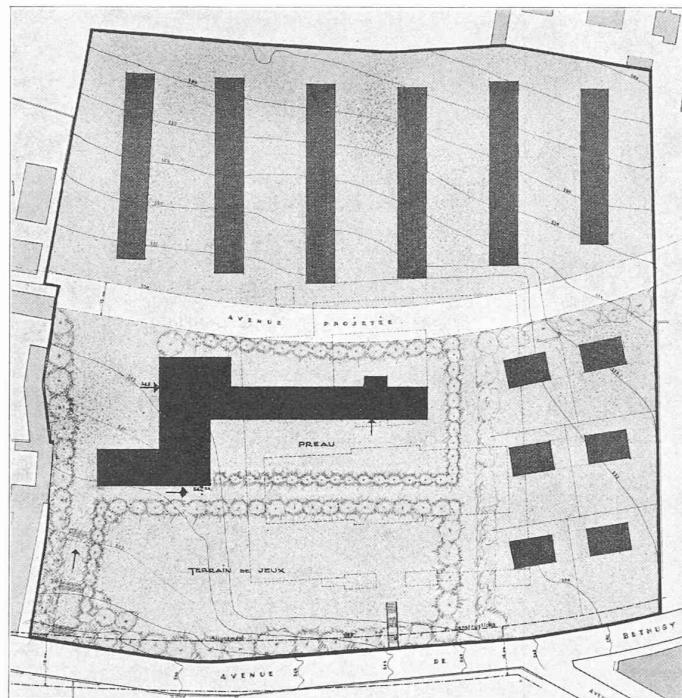


Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 800.



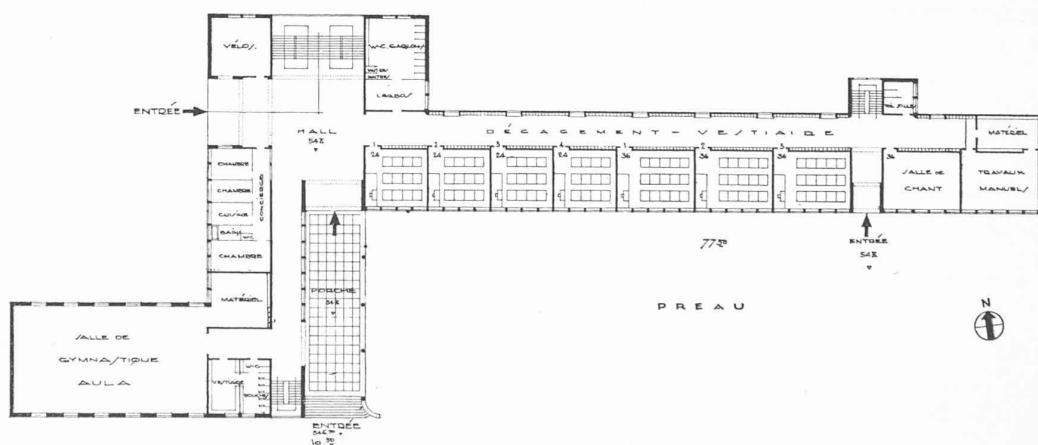
Façade sud. — 1 : 800.

CONCOURS POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN ET L'ÉTUDE D'UN COLLÈGE CLASSIQUE, A LAUSANNE

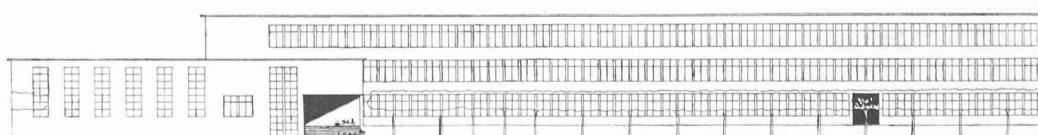


IV^{me} prix : Projet « Dixi »,
de M. Pierre Maurel, architecte, à Lausanne.

Plan de situation. — 1 : 2500.

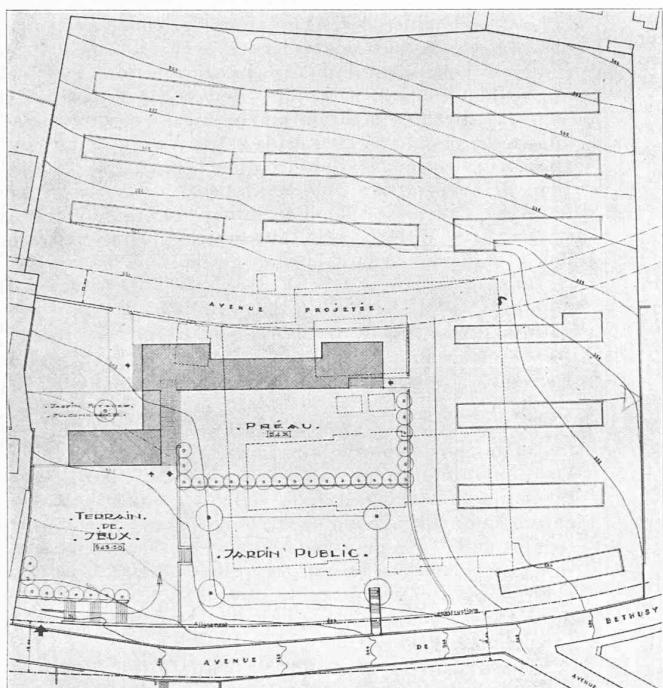


Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 800.



Façade sud. — 1 : 800.

CONCOURS POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN ET L'ÉTUDE D'UN COLLÈGE CLASSIQUE, A LAUSANNE

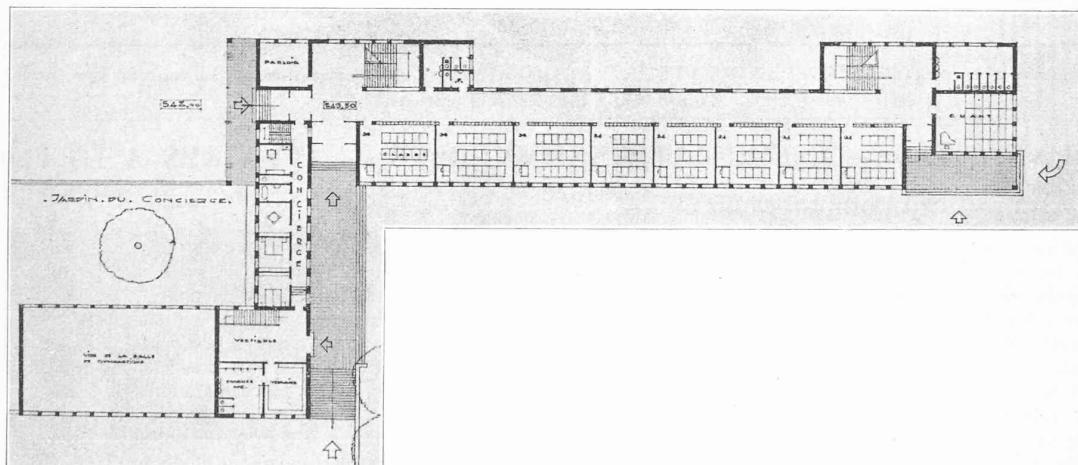


X

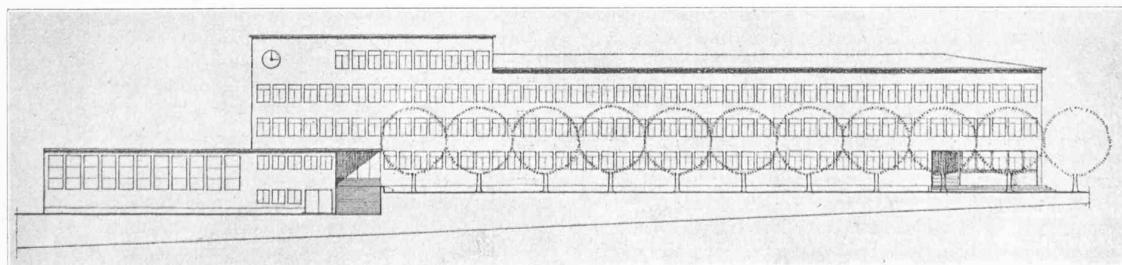
V^{me} prix : Projet « Pour la jeunesse »,

de M. Jean Hugli, architecte, à Yverdon.

Plan de situation. — 1 : 2500.



Façade sud. — 1 : 800.



Façade sud. — 1 : 800.

BIBLIOGRAPHIE

La casa borghese nel cantone Ticino, la parte. — Volume XXVI de *La Maison bourgeoise en Suisse*, collection publiée par la Société suisse des ingénieurs et des architectes. — Un volume (24×32 cm) de 82 pages de texte et 157 planches hors texte, sur papier couché chamois. — Prix : 40 fr. (Fr. 18 pour les membres de la S. I. A.)

Cet ouvrage, digne de ses prédecesseurs par la richesse de sa documentation, l'heureuse sélection des matériaux, sa présentation élégante et la beauté de ses illustrations a été élaboré, sous la direction du regretté E. Propper, par M. Americano Marazzi, architecte à Lugano et Eugenio Cavadini, architecte, à Locarno.

Texte du célèbre écrivain Francesco Chiesa.

Zur wirtschaftlichen Krisis. — Zwei Vorträge von Dr R. Haab, Professor an der Universität Basel und Carl Kœchlin, Präsident der Basler Handelskammer. — Herausgegeben von der Basler Handelskammer. — Une brochure (15×21 cm) de 65 pages.

Ces conférences sont toutes deux d'un grand intérêt et d'une actualité, hélas, trop évidente, mais celle de M. C. Kœchlin (« Handel, Industrie und Verkehr der Schweiz im Kampf um ihre Existenz ») devrait être vulgarisée car elle dépeint, dans une forme facilement intelligible, objectivement, froidement, « à la bâloise », la situation économique de la Suisse dont certaines administrations et certains groupements semblent prendre plaisir à aggraver la précarité. *Quos Jupiter perdere vult...*

Sujet de la conférence de M. Haab : « Gläubiger und Schuldner in der Krise ».

Eléments de géométrie plane, par R. Estève, professeur agrégé au Lycée Rollin, et H. Mitault, professeur agrégé au Lycée de Toulouse. — Tome II : *La similitude et les aires*. — Un volume (18×13 cm) de vi-104 pages, avec 71 figures. Cartonné 10 fr. — Gauthier-Villars, éditeur, Paris.

C'est le deuxième volume de l'ouvrage dont nous avons signalé les mérites à la page 228 du *Bulletin technique* du 15 septembre 1934.

Supplément commercial. Régie : INDICATEUR VAUDOIS (Société suisse d'édition), à Lausanne, Terreaux 29, qui fournit tous renseignements.

NOUVEAUTÉS — INFORMATIONS DIVERSES — AFFAIRES A L'ÉTUDE

Un nouveau raccord pour tubes en cuivre.

En considération du fait que le tube en cuivre est de plus en plus employé pour des conduites d'eau chaude et pour des buts spéciaux dans l'industrie, la Société anonyme des Acieries ci-devant Georges Fischer, à Schaffhouse, a pris dans son programme de fabrication la confection de raccords pour tubes en cuivre.

Il s'agit d'un assemblage à collarette (brevet déposé) qui est caractérisé par le fait qu'il ne nécessite ni anneau de serrage, ni matières pour garniture. Suppression de tout soudage, de tout filetage des tubes. L'étanchéité absolue de métal sur métal est obtenue par la forme légèrement bombée de la collarette du tube en cuivre. Cette collarette est obtenue au moyen de l'appareil + GF + à rabattre les bords dont le brevet a également été déposé et qui est d'un maniement très simple.

Le raccord + GF +, en bronze, peut être, sans autre, employé aussi bien pour des tubes en cuivre doux que pour ceux en cuivre demi-dur ; en outre, il est aussi utilisable pour des tubes en aluminium, en plomb et en laiton. Les filetages sont ceux pour tubes à gaz et ils correspondent, ainsi que leurs cotes, aux normes V. S. M. Ce raccord peut être monté et démonté sans déplacement dans le sens de la longueur, ce qui constitue un avantage très appréciable surtout lors du montage à des endroits difficilement accessibles ou d'un espace très limité. Il n'est pas nécessaire de veiller très soigneusement à ce que les tubes soient coupés exactement à angle droit, car même des tubes mal coupés peuvent, sans autre, être munis d'une collarette.

Avant de commencer la vente des raccords décrits ci-dessus, des essais approfondis ont été effectués. Lors des essais avec des combinaisons de tubes en cuivre doux et demi-dur, la pression intérieure

CARNET DES CONCOURS

Bâtiment scolaire, à Roche.

La Municipalité de Roche ouvre un concours pour l'étude des plans d'un bâtiment scolaire avec salle de gymnastique et divers locaux communaux. Les normes de la S. I. A. sont applicables pour ce concours. Peuvent participer à ce concours : Les architectes de nationalité suisse, régulièrement domiciliés dans les districts d'Aigle et de Vevey depuis un an au moins. Les employés d'un architecte, participant ou non participant au concours, qui voudraient concourir, ne pourront le faire qu'autorisés par leur employeur, à défaut de quoi ils seront disqualifiés. Cette autorisation sera contenue dans l'enveloppe renfermant le nom de l'auteur.

Jury : Président : M. le Dr J. Wiswald, ingénieur, à Roche ; Membres : MM. E. Delacrétaz, syndic, à Roche ; E. Bron¹, architecte de l'Etat, à Lausanne ; Alph. Laverrière, architecte, à Lausanne ; Secrétaire : M. Ch. Brugger, architecte, à Lausanne ; Suppléant : M. Ed. Virieux, architecte, à Lausanne.

Les concurrents auront à fournir : a) un plan de situation avec l'aménagement de la propriété et de ses abords à l'échelle de 1 : 500 ; b) les plans à l'échelle de 1 : 100 de tous les étages du bâtiment scolaire et de la salle de gymnastique, avec indication sommaire du mobilier ; c) les façades du bâtiment scolaire et de la salle de gymnastique, ainsi que les coupes nécessaires à la compréhension du projet (même échelle) ; d) un court mémoire indiquant le cube exact de la construction du bâtiment scolaire et de la salle de gymnastique.

Terme : samedi 29 décembre 1934.

Récompenses : Une somme de Fr. 3000 est mise à la disposition du jury pour être répartie en 2 à 3 primes au maximum.

¹ A notre vif regret, le nom de M. E. Bron a été omis accidentellement dans la note que nous avons publiée, sous la même rubrique, dans notre dernier numéro. (Réd.)

Voir page 6 des feuilles bleues le bulletin de l'Office suisse de placement.

a pu être portée jusqu'à 250-350 atm. sans qu'apparaisse la moindre fuite.

Une combinaison de tubes en cuivre demi-dur et de raccords + GF + pour tubes en cuivre a été remplie de pétrole et de benzine et soumise pendant 32 heures à une pression de 300 atm.

Une conduite de gaz oxygène munie de 26 raccords + GF + pour tubes en cuivre et présentant 42 joints se trouve en service depuis le 25 juin 1934, sous une pression continue de 150 atm. Cette conduite est parfaitement étanche.

Des essais de traction, dans le sens longitudinal, ont démontré que la résistance à la rupture de tubes en cuivre doux de dimensions 10/12 est de 840 kgs en moyenne. Des combinaisons de ces tubes munies de raccords + GF + pour tubes en cuivre n° 1 furent soumises à des essais de traction et assurèrent une résistance moyenne à la rupture de 775 kgs. La résistance à la rupture de la collarette est donc, en moyenne, de 92 % de celle du tube en cuivre.

D'autres essais à la pression ont été entrepris alternativement avec de l'eau froide et de la vapeur ; un tronçon de conduite d'une longueur de 2 m, rigidement fixé par ses deux extrémités, se composant de tubes en cuivre demi-dur et de 9 raccords + GF + pour tubes en cuivre de 29-32 mm a été soumis, pendant 24 heures, alternativement, à des intervalles de 10 minutes, à une pression hydraulique de 7 atm (température de l'eau 60°C) et à une pression de vapeur de 9-12 atm (température de la vapeur 174-187°C). Pendant tous ces essais, les raccords pour tubes en cuivre sont restés parfaitement étanches et malgré la sollicitation anormale, les collarlettes ne présentaient aucune déformation.

Les conditions que l'on peut poser à un bon raccord pour tubes en cuivre sont donc entièrement remplies.